



UNIVERSITÄTS-
BIBLIOTHEK
PADERBORN

Synonymes François, Leurs Différentes Significations Et Le Choix Qu'il En Faut Faire pour parler avec justesse

Girard, Gabriel

Rouen, 1788

101. Chanteur. Chantre.

[urn:nbn:de:hbz:466:1-60158](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:hbz:466:1-60158)

plus ou moins douce de l'*escalier*, ce qui dépend de la hauteur & de la largeur de chacun des *degrés*. (B.)

101. CHANTEUR. CHANTRE.

* Chacun de ces deux termes énonce également un homme qui est chargé par état de chanter : mais on ne dit *chanteur* que pour le chant profane, & l'on dit *chantre* pour le chant d'Eglise.

Un *chanteur* est donc un Acteur de l'opéra qui récite, exécute, joue les rôles, ou qui chante dans les chœurs des tragédies & des ballets mis en musique.

Un *chantre* est un Ecclésiastique ou un Laïque revêtu dans ses fonctions de l'habit ecclésiastique, appointé par un Chapitre pour chanter dans les offices, les récits, les cœurs de musique, &c. & même pour chanter le plain-chant (*Encycl. III, 145, 146.*).

* *Chantre* se dit encore figurément & poétiquement d'un Poète : ainsi on dit, le *chantre* de la Thrace, pour dire Orphée ; le *chantre* thébain, pour dire Pindare. On appelle aussi figurément & poétiquement les rossignols & autres oiseaux, les *chantres* des bois (*Dict. de l'Acad. 1762*).

102. CHASTETÉ. CONTINENCE.

* Deux termes également relatifs à l'usage des plaisirs de la chair, mais avec des différences bien marquées.

La *chasteté* est une vertu morale qui prescrit des règles à l'usage de ces plaisirs : la *continence* est une autre vertu qui en interdit